

Envoyé en préfecture le 26/03/2026

Reçu en préfecture le 26/03/2026

Publié le

ID : 033-213305063-20260326-DP2026_03_08-AR



MAIRIE DE SAUVETERRE-DE-GUYENNE
Service urbanisme
33540 SAUVETERRE-DE-GUYENNE

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° DP0335062600008

Déposé le : 19/02/2026

Sur un terrain sis à : 2210 route de Blasimon

Pour : INSTALLATION DE PANNEAUX

PHOTOVOLTAIQUES EN SUR TOITURE SITUE

SUD OUEST DE 9KW36 SOIT 18 PANNEAUX DE

520W DE COULEUR NOIR MAT POUR DE LA

REVENTE DE SURPLUS

DESTINATAIRE

SOLEC'AIR M. LALEVE BASTIEN

7 ALLEE DES BRUYERES

33480 Castelnau-de-Médoc

OBJET : CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION A UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Le maire certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de SOLEC'AIR SOLEC'AIR enregistrée sous le numéro DP0335062600008 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 18/03/2026.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

A SAUVETERRE-DE-GUYENNE, le 26 mars 2026

Le Maire, Christophe MIQUEU



AVIS IMPORTANT

- une déclaration dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction au sens fiscal du terme (construction devenue habitable) devra être effectuée via l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « biens immobiliers ».

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux est disponible en ligne directement sur « e-permis », téléchargeable sur le site « service public.fr » ou en version papier sur demande écrite à la mairie

Date d'affichage en mairie de l'avis de dépôt : 19/02/2026